Belvaux/Sanem, le 04 juillet 2019

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en date du 25 juin 2019, réf N° **3A/2018/2257/137,** la société

REKA PRINT +

a été autorisée **à exploiter un élévateur à fourches Marque JUNGHEINRICH, type EJC 214, numéro de construction 90397383.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **04 juillet 2019 au 13 août 2019 inclus**.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven

Administration Communale SANEM

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre,

Georges Engel